



Nouvelles du Collectif

5 mars 2021

1- Vie du Collectif

Assemblée générale

Elle aura lieu samedi 27 mars de 10h30 à 12h30 en visio-conférence.
Nous ne pourrons donc prendre cette même photo qu'en 2019 !

Après présentation des rapports – [lire/télécharger ici](#) – et débat sur le rapport d'orientation, Me LAFFORGUE donnera une conférence sur **l'évolution des procédures d'indemnisation des victimes de pesticides** ; elle sera suivie d'un débat.



Don au Collectif :

Suite à sa dissolution en septembre 2020, le groupe des Coquelicots de DINAN (22) nous a fait un don de 400 €. Merci.

Adhésions 2021

Vous pouvez adhérer :

- En allant sur le site du Collectif et en réglant par carte bancaire : <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/adhesion/>
- En envoyant un chèque à : La Primelais – 35830 – Betton

2-Soutien aux victimes des pesticides :

Reconnaissance en maladie professionnelle :

2 paysans ont été reconnus en février pour parkinson :

- Jacques du Gers (32)
- Marc de Belle-Ile (56)

Ainsi, **depuis 2016, ce sont 40 personnes que notre Collectif a accompagné jusqu'à la reconnaissance.**
40 autres dossiers sont en cours.

Plusieurs autres dossiers sont en préparation :

- Hervé - dept 56 – paysan, leucémie aigue myéloïde
- Jean – dept 44 – paysan, malade de parkinson
- Bertrand – dept 36 – paysan, pancréatites
- Denis – dept 49 – cancer de la prostate

Visioconférence avec le Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides (FIVP)

3 février : 7 personnes côté FIVP et 4 côté Collectif.

Les membres du FIVP ont répondu avec clarté à nos questions.

Visioconférence avec les MSA Portes de Bretagne et Armorique

12 février : C'était notre quatrième rencontre avec les MSA bretonnes depuis 2016.

Côté Collectif, nous étions à 6 dont 4 victimes.

Points abordés :

- Consolidation : discussion sur cette notion fluctuante
- Consolidation : normalement, le délai entre le certificat du médecin traitant et la convocation par le médecin conseil devrait être de 3-4 semaines. La rente part du certificat du médecin traitant.
- Information des médecins sur les maladies professionnelles : des initiatives sont en cours....

- information proactive des victimes des pesticides de leurs droits par la MSA : Mr MORVAN, médecin-conseil chef, nous a réaffirmé qu'il n'était pas autorisé à le faire ; la MSA n'a pas d'obligation d'informer ; elle a l'obligation d'informer ceux qui lui posent la question ; ce sujet relève de la Caisse Centrale MSA !!!

Les MSA nous ont communiqué le **nombre de demandes de reconnaissances en MP pour des pathologies inscrites sur les tableaux, depuis 2012 :**

MSA Côtes d'Armor et Finistère :

Maladie 058 : Parkinson

40 demandes dont 33 accords, 2 refus et 5 en cours d'instruction.

Maladie 059 : Hémopathies malignes

28 demandes dont 23 accords, 4 refus et 1 en cours d'instruction.

Maladie 010 : Affections provoquées par l'arsenic et ses composés minéraux

1 demande dont 1 accord

Maladie 011 : Organophosphorés anticholinestérasiques, phosphoramides anticholinestérasiques et carbamates anticholinestérasiques.

1 demande en 2010 dont 1 accord en 2017

Maladie 019 : Hémopathies provoquées par le benzène et tous les produits en renfermant

1 demande en 2010 dont 1 accord en 2015

MSA Ille et Vilaine et Morbihan :

Maladie 058 : Parkinson

29 demandes dont 22 accords, 6 refus et 1 en cours

Maladie 059 : Hémopathies malignes

12 demandes dont 12 accords.

Maladie 010 : Affections provoquées par l'arsenic et ses composés minéraux

3 demandes dont 2 accords et 1 refus

Maladie 011 : Organophosphorés anticholinestérasiques, phosphoramides anticholinestérasiques et carbamates anticholinestérasiques.

1 demande dont 1 refus

Maladie 019 : Hémopathies provoquées par le benzène et tous les produits en renfermant

2 demandes dont 1 accord et 1 refus

Par contre, aucune donnée ne nous a été fournie pour les demandes hors tableau.

Recueil de témoignages de victimes des pesticides

Notre brochure précédente étant épuisée, une équipe d'une dizaine de membres du Collectif, coordonnée par *Henri*, a réalisé cette nouvelle brochure de témoignages et d'informations pour être reconnu en maladie professionnelle.

Dessins de *Philippe*.



3-Protection des riverains

St Nolff (56)

Avec l'association *St Nolff 21*, nous veillons à ce que la promesse faite par la municipalité soit tenue, à savoir que le champ de 8 ha voisin du lotissement où habite Chloé et sa famille ne soit plus traité.

Plusieurs autres soutiens sont en cours

soutien à Valérie MURAT

Valérie a dénoncé les pesticides présents dans les vins de Bordeaux et la fumisterie que représente le label Haute Valeur Environnementale (HVE). Le tribunal vient de la condamner à une amende de 125 000 € ! Notre Collectif la soutient.

<https://www.bastamag.net/La-lanceuse-d-alerte-Valerie-Murat-condamnee-a-125-000-euros-d-amende-pour-avoir-denonce-la-presence-de-pesticides-toxiques-dans-du-vin-HVE>

4- participation à d'autres Collectifs

Réseau Santé Environnement (RES)

Depuis janvier, nous participons à un collectif d'une trentaine d'associations préoccupées par la santé environnementale (ondes, pesticides, cancers pédiatriques, MCS, obésité...) organisées autour de **Réseau Santé Environnement (RES, Dr CICOLELLA)**. *Annick et Chantal* y représente notre Collectif.

Le **11 février**, envoi d'un communiqué de presse et d'une lettre au président de la République afin de *Faire de la santé environnementale, un pilier du système de santé français*.

<http://www.reseau-environnement-sante.fr/cp-collectif-sante-environnementale-lettre-macron/>

le **3 mars**, nouvelle prise de position collective sur la **Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030**.

Avec 30 autres associations, nous dénonçons le fait que le nouveau plan cancer ne s'attaque pas aux causes environnementales telles que la pollution de l'air, les pesticides etc... Il n'y a pas que l'alcool et le tabac qui tuent ! Nous demandons en particulier au président de la République d'organiser une conférence nationale annuelle de santé environnementale. Elle aurait pour mission d'élaborer une « véritable stratégie » pour lutter contre « l'épidémie » de maladies chroniques, notamment de cancers.

- [Lire/télécharger la lettre](#) - [lire/télécharger le communiqué de presse](#) -



Secrets Toxiques

Nous venons de rejoindre cette campagne : www.secretstoxiques.fr

Démarrée le 1er décembre 2020, elle vise à remettre en cause tout le système d'évaluations des pesticides qui ne prend pas en compte les adjuvants cachés. Si nous parvenons à faire intégrer avant mise sur le marché, l'étude de toxicité à long terme de la formulation complète des pesticides, c'est toute la notion de Dose Journalière Admissible (ce qui en soi est déjà une hérésie) qui est mise à mal : comme le montre les travaux du Pr SERALINI, la toxicité de la formulation complète est 1000 fois plus importante que celle du principe déclaré et 100 000 fois plus sur les cellules embryonnaires.

Une lettre signée par 119 parlementaires européens et français vient d'être envoyée à l'EFSA (agence européenne de sécurité alimentaire).

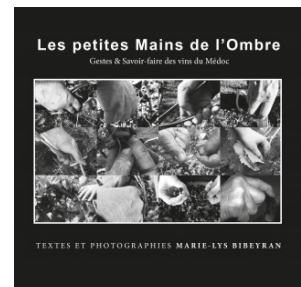
<https://reporterre.net/Pesticides-pour-protéger-le-vivant-mettons-fin-a-l-agriculture-chimique>

Les petites mains de l'ombre

Notre amie Marie Lys BIBEYRAN qui a créé le *Collectif Info Medoc Pesticides*, a écrit ce livre « *les petites mains de l'ombre* » sur les travailleurs des vignes du Bordelais.

Nous vous le recommandons.

https://www.thebookedition.com/fr/39770_marie-lys-bibeyran



5- Notre présence dans les médias en écho aux actions que nous menons

Soutien au personnel soignant du Centre anti-cancéreux Eugène Marquis de RENNES

Quatre dossiers de demande de reconnaissance en maladie professionnelle sont en cours ; ces deux articles décrivent leur combat :

2 février : l'article de N. WEILER, journaliste à BASTAMAG :

<https://www.bastamag.net/Cancerologie-cancers-professionnels-soignants-chimiotherapie-anti-cancereux-radium>

19 février : L'article de H. DUVIGNEAU, journaliste à l'AFP :

https://www.challenges.fr/societe/des-infirmieres-retraitees-bataillent-pour-faire-reconnaitre-leur-cancer-au-travail_751963

Tumeurs cérébrales reconnues comme maladies professionnelles

Notre Collectif a accompagné la reconnaissance en maladie professionnelle de 2 paysans décédés de tumeurs cérébrales liées aux pesticides.

L'information n'est pas nouvelle, mais l'article d'A. AGASSE, journaliste à l'AFP, repris par une vingtaine de médias nationaux le 23 février, met le projecteur sur cette maladie ignorée des tableaux :



https://www.lepoint.fr/societe/pesticides-des-tumeurs-cerebrales-d-agriculteurs-peu-a-peu-reconnues-maladie-professionnelle-23-02-2021-2415083_23.php

Cet article était accompagné d'une interview très éclairante de **Jean Noel JOUZEL**, sociologue : « *il faut que les agriculteurs se saisissent de leurs droits* » :

<https://www.letelegramme.fr/economie/pesticides-il-faut-que-des-agriculteurs-se-saisissent-de-leurs-droits-23-02-2021-12709177.php>

Abeilles et Fleurs, revue mensuelle de l'UNAF :

Interview de Michel BESNARD dans le n° de février. - [lire/télécharger ici](#) -

6-Prochaine visio-conférence :

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 27 Mars 2021

10h30 à 12h30